

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 9

Artikel: La piquette
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les réunions du congrès de Lausanne furent très agitées. Elles donnèrent à Louis Favrat l'occasion d'un de ses plus amusants articles patois. Voici comment, dans cet article, est présenté Victor Hugo, qui fut, l'on s'en doute bien, le principal ornement du congrès :

Cognâite-vo on certain Victor Hugo, ciquie qu'a fê stu bâivo dâi *Miserabilio*, iô lâi a : m... por té, à la fin d'on tzapitre ?... L'étai perquie, mîmament que l'étai dein lo comité, su l'estrade, contre la mouraille. L'ant fê veni, à cein que diant, po qu'on pouessé le vouâti on iadzo, et l'est por cein que l'avant betâ l'd'amont. L'aïr tout boun eïnfant, mâ s'eïnnoiyévi on bocon, à cein que m'a paru. Po la leïngua, n'est pas oncora tant fin, mâ on iadzo que tint la plionma, 'na rauma dè papâi ne l'ai monté rin, on derâi que fâ cein au mécanique.

La piquette.

Nous recevons la lettre suivante :

La Grand'Goille, 26 février 1901.

Messieurs les rédacteurs du *Conteur*,

Je lis dans les journaux quotidiens que le Syndicat des marchands de vin demande à l'autorité fédérale, à l'occasion du renouvellement des traités de commerce, d'interdire la fabrication et la vente de la piquette. Quel accueil recevra cette demande ? je ne sais ; mais j'espère bien qu'on ne m'empêchera pas de continuer à faire ce que j'appelle mon « champagne de ménage ». En voulez-vous la recette ? Elle est bien simple : du jus de groseilles bien mûres, du sucre et de l'eau dûment bouillie. Cela ne fait pas un breuvage capiteux comme les grands crus de Lavaux ou d'Yvorne ; mais, piquette ou non, mon champagne est un régal pour toute la maisonnée ; il ne monte pas à la tête, ne délabre pas l'estomac et fait admirablement passer la soif. A la moisson, mes gens le préfèrent au vin le plus généreux. Voilà trente-cinq ans que j'en use et je m'en trouve admirablement. Inutile d'ajouter que je n'en fais pas un négoce.

En demandant qu'on proscrire de notre alimentation toutes les piquettes, les marchands de vin prêchent pour leur paroisse, c'est leur droit. Mais dites-moi donc avec quoi se désaltéreront les vignerons obligés, pour nouer les deux bouts, de vendre toute leur récolte, si on ne leur permet plus de fabriquer avec le marc de raisin quelque chose qui leur rappelle, ne fût-ce que de loin, le jus de la vigne ? Pourquoi ne pas interdire aussi l'usage de l'eau de seltz, du thé, du café ?

Je ne médis pas du vin ; j'en prends moi-même deux doigts chaque jour et je voudrais que chacun pût en user dans la mesure qui se concilie avec la santé, mais, au nom du ciel, qu'on me laisse faire mon champagne de ménage !

Votre dévouée,
NANETTE X...

Le *Conteur* est mal placé pour discuter les questions que soulève le renouvellement des traités de commerce. Ce n'est pas son rôle. Il nous paraît cependant que notre aimable correspondante peut se rassurer. Si le Conseil fédéral en vient à interdire la fabrication de la piquette, il ne pourra être question que de la fabrication en gros, de celle qui constitue une industrie propre à servir les malpropres intérêts de marchands peu scrupuleux qui font vin de tout jus et trompent indignement les consommateurs. Quant au particulier qui prépare une boisson quelconque pour son seul usage, personne ne l'empêchera de continuer à faire cette petite chimie domestique. Il y a de braves ménagères qui possèdent le secret de toute sorte de liqueurs aux framboises,

aux cassis, aux mûres, aux oranges, au brou de noix, au sureau, à la vanille, élixirs reconfortants, réparateurs, stomachiques, etc., qui rendent centenaires ceux qui perséverent à en consommer jusqu'à quatre-vingt-dix ans. Ces médecines souveraines dans toutes les affections connues et inconnues, elles seront toujours libres de les préparer. Mais qu'elles ne s'aviseront pas d'en vendre un flacon, car alors ce serait les pharmaciens qui réclameraient !

Nous ne doutons nullement de l'excellence de votre champagne, madame Nanette, mais, au prix où sont actuellement nos vins, voyez si vous n'auriez pas intérêt à vous servir un peu plus chez nos braves vigneron. Nos coûteaux ne produisent pas seulement des crus qui vous font battre la campagne ; il ont aussi leurs vins légers, qui désaltèrent sans échauffer.

V. F.

Un vagabond.

PORTRAIT.



C'était un vieux vagabond, sale et dépenaillé. Honnête à sa manière, on n'a jamais entendu dire qu'en aucune occasion il se fut approprié la moindre parcelle du bien d'autrui, ni qu'il eût causé le moindre dommage dans les granges et les écuries où on lui permettait de passer la nuit, mais il lui était impossible d'avoir dix centimes dans sa poche sans les boire au cabaret.

Il était originaire d'une des belles et grandes communes de la montagne, mais il devait avoir été élevé dans le Gros-de-Vaud, car il avait conservé un superbe accent de *par là-bas* qui faisait nos délices, à nous autres gamins.

Son nom véritable, je ne vous le dirai pas ! Il est honorablement porté dans bien des localités du canton. Son surnom, je ne vous le dirai pas davantage. D'abord, il n'a rien de distingué, puis je croirais manquer à la mémoire d'un maître vénéré qui fut son ami et qui ne voulait pas qu'on appellât personne d'un surnom injurieux.

Entendons-nous ! Notre maître fut son ami, non pas qu'il y eût rien de commun entre eux, mais parce qu'il le protégea souvent contre nos méchancetés et parce qu'aucun malheureux ne frappa jamais vainement à sa porte.

Et le vieux Pierre — appelons-le ainsi, cela ne fera de tort à personne — le vieux Pierre le savait, et jamais il ne passait dans le village sans venir au collège.

Bien souvent, au milieu d'une leçon de latin, où nous traduisions péniblement *De bello gallico*, tout à coup, la porte s'entr'ouvrait. Par l'entrebattement passait une tête hérissée.

— Dites-voi, mon bon Mossieur D..., vous n'aurez pas des fois une vieille paire de souliers. Regardez-voi !...

Et, sans vergogne, le vieux Pierre levait la jambe pour faire voir les débris qui lui servaient de chaussures.

Nous avions bien envie de rire : nous n'osions. Notre maître nous regardait sévèrement, et nous savions ce que cela signifiait. Il descendait lentement de son pupitre, déjà miné par la maladie, sortait de la salle, et nous entendions un peu après les bénédictions du vieux Pierre, qui partait réconforté et renippé. De l'argent, inutile de lui en donner ; on savait où il passait.

Le vieux Pierre était d'humeur voyageuse. Il aimait faire de longs tours, au cours desquels les gendarmes le surprenaient mendiant le long des chemins et le ramenaient à sa commune, où on le logeait à l'hôpital.

Il y restait plus ou moins longtemps, suivant la saison ; quelquefois même il y passait l'hiver, mais il ne s'y plaisait guère.

— Dis-voi, Pierre, lui demandait-on, est-on bien à l'hôpital ?

— Pou sûr, qu'on y est biaïn. Le matain, on on a du rincin... sans pain, à midi, de la soupe à l'eau... biaïn épaisse.

— Et le soir ?

— Le soir, pardine, on réchauffe les restes.

On comprend que ce régime n'avait rien d'attrayant, aussi, dès que venaient les beaux jours, Pierre repartait. Il était connu dans tous les postes de gendarmerie du canton, et quelques-unes de ses réparties sont encore célèbres.

Ce pauvre être, qui n'avait jamais pu se diriger et qui avait fini par dégringoler jusqu'à tout au bas de l'échelle, avait de l'esprit à revendre, et le plus souvent, celui qui voulait le chicaner n'en était pas le bon marchand.

Une fois, qu'en compagnie de son inévitable gendarme, il repassait la montagne pour rentrer à ce fameux hôpital, où on était *tant biaïn*, il rencontra quelqu'un de sa connaissance.

— Où vas-tu comme ça, Pierre ?

Et Pierre, avec sa bonhomie ordinaire et montrant le gendarme :

— Vois-tu pas, je vais conduire ce mossieu, il sait pas le chemin.

En général, les gendarmes étaient ses bons amis. Le sachant absolument inoffensif, ils y allaien doucement avec lui, réglant leur pas sur le sien, et ne dédaignaient pas de faire un brin de causette. Il avait du reste des tours en réserve pour ceux qui faisaient les fiers. On racontait, par exemple, que l'un d'eux l'ayant fait marcher trop fort pour monter au col de Jaman, Pierre s'en vengea en lui laissant prendre un mauvais chemin, puis s'échappa. Il était de retour à Montreux une heure avant le gendarme.

Une autre fois, à une demi-heure de son village, il se coucha au bord de la route et refusa carrément d'aller plus loin. C'est en vain que le gendarme supplia, menaça ; rien n'y fit.

— Je peus plus *ielz*, déclara Pierre, si vous voulez que j'arrive ce soir, menez-moi dans cette *bérouette*, moi je peus plus faire un pas, et j'aime mieux rester ici.

La nuit arrivait, le gendarme ne se souciait pas de rester longtemps dans cette situation ridicule. Il se décida au parti que lui conseillait le vieux Pierre. Il ramassa au bord de la route une brouette de cantonnier, y chargea le vieux qui poussait des soupirs à rendre l'âme, et c'est ainsi que, pour la première fois de sa vie, sans doute, et au grand ébahissement de ses combourgeois, le vieux Pierre arriva en équipage dans sa commune.

On raconte qu'une fois, traversant Lutry, accompagné de son gendarme, il s'entendit appeler. C'était Monsieur le syndic, qui, le ventre à l'aise, les mains dans ses culottes, faisait sa digestion au soleil.

— Comment, Pierre, tu te fais accompagner par les gendarmes ?

— Ecoutez-voi, Mossieur le saïndic, quand on a un tant soit peu d'argent dans sa poche, c'est prudent d'être accompagné pour passer Lutry !

Clac ! une porte lancée à toute volée. C'est Monsieur le syndic qui rentre chez lui, tandis que le vieux Pierre continue sa route paisiblement et que le gendarme fait des efforts héroïques pour ne pas rire.

Coûte que coûte, il lui fallait toujours le dernier mot, à Pierre.

Une autre fois, c'était à Echallens, le pauvre Pierre s'était fait reprendre et avait passé la nuit à la *javiôle*.

Le lendemain, quand il comparut devant Monsieur le préfet, celui-ci, qui le connaissait